

Programme Personnalisé de Réussite Scolaire

Document d'accompagnement à la rédaction du PPRS

Le PPRS, programme personnalisé de réussite scolaire, est un programme à mettre en place dès lors que la différenciation mise en œuvre ne permet plus à l'élève d'accéder aux apprentissages et à la vie de la classe. Plus le repérage est précoce, plus l'aide apportée sera efficace. C'est pourquoi, si le PPRS est principalement un outil des cycles 2 et 3, il peut néanmoins être mis en place dès le cycle 1.

Parce qu'il est ciblé, pluri-partenarial, et mené de manière massée au quotidien, il est le premier projet personnalisé de la difficulté scolaire, qui aide l'élève sur une courte période, à passer un cap résistant.

Son efficacité est liée à ces 3 éléments, ensemble. C'est en cela qu'il se différencie d'une action d'aide ou de différenciation ordinaire menée dans le cadre de la classe.

Qui renseigne le PPRS ?

- ✓ Le PPRS est **pré-renseigné par l'enseignant** de la classe, et complété par les échanges avec la famille.
- ✓ A minima, une réunion avec la famille est organisée.
En cas de besoin ou si nécessité, une équipe éducative peut être le temps privilégié pour échanger sur la nécessité et le contenu du PPRS.
- ✓ La finalisation de sa rédaction et les échanges de **signatures** peuvent-être postérieurs à cette réunion ou cette équipe éducative.
- ✓ Dans certaines situations, les conseils du DESED et/ou du conseiller pédagogique peuvent être complémentaires. Néanmoins, **le PPRS est avant tout un outil de la scolarité ordinaire** dont la rédaction ne peut être suspendue dans l'attente d'une aide extérieure.

Le volet « Identité » du PPRS :

Ce volet permet de récapituler le suivi des dispositifs d'aides dont l'élève aura bénéficié au cours de sa scolarité à l'école primaire. Que ce soit en version papier ou en version informatique à partager, il est intéressant que ce volet « Identité » complété par la direction d'école et le volet « programme personnalisé » renseigné par l'enseignant de classe soient disponibles pour les enseignants suivants.

 DENC Direction de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie	PROGRAMME PERSONNALISÉ DE RÉUSSITE SCOLAIRE	Nom : Prénom : Date de naissance :	IDENTITE DE L'ELEVE
--	---	--	----------------------------

Représentants légaux	
Père Nom : Adresse : Téléphone : Courriel :	Mère Nom : Adresse : Téléphone : Courriel :

Le parcours scolaire de l'élève				
Année scolaire	Classe et Enseignant	Ecole fréquentée	Dispositifs d'aides dont l'élève a bénéficié dans l'année (à cocher) :	Remarques - Prises en charge extérieures (préciser la nature de cette prise en charge)
			<input type="checkbox"/> PPRS <input type="checkbox"/> PPRE <input type="checkbox"/> PRS <input type="checkbox"/> PAS <input type="checkbox"/> APDA <input type="checkbox"/> Psy. Scolaire <input type="checkbox"/> DESED <input type="checkbox"/> CLIS <input type="checkbox"/> ESI <input type="checkbox"/> ULIS <input type="checkbox"/> Dispo CL.A.S.S.E	
			<input type="checkbox"/> PPRS <input type="checkbox"/> PPRE <input type="checkbox"/> PRS <input type="checkbox"/> PAS <input type="checkbox"/> APDA <input type="checkbox"/> Psy. Scolaire <input type="checkbox"/> DESED <input type="checkbox"/> CLIS <input type="checkbox"/> ESI <input type="checkbox"/> ULIS <input type="checkbox"/> Dispo CL.A.S.S.E	
			<input type="checkbox"/> PPRS <input type="checkbox"/> PPRE <input type="checkbox"/> PRS <input type="checkbox"/> PAS <input type="checkbox"/> APDA <input type="checkbox"/> Psy. Scolaire <input type="checkbox"/> DESED <input type="checkbox"/> CLIS <input type="checkbox"/> ESI <input type="checkbox"/> ULIS <input type="checkbox"/> Dispo CL.A.S.S.E	
			<input type="checkbox"/> PPRS <input type="checkbox"/> PPRE <input type="checkbox"/> PRS <input type="checkbox"/> PAS <input type="checkbox"/> APDA <input type="checkbox"/> Psy. Scolaire <input type="checkbox"/> DESED <input type="checkbox"/> CLIS <input type="checkbox"/> ESI <input type="checkbox"/> ULIS <input type="checkbox"/> Dispo CL.A.S.S.E	
			<input type="checkbox"/> PPRS <input type="checkbox"/> PPRE <input type="checkbox"/> PRS <input type="checkbox"/> PAS <input type="checkbox"/> APDA <input type="checkbox"/> Psy. Scolaire <input type="checkbox"/> DESED <input type="checkbox"/> CLIS <input type="checkbox"/> ESI <input type="checkbox"/> ULIS <input type="checkbox"/> Dispo CL.A.S.S.E	
			<input type="checkbox"/> PPRS <input type="checkbox"/> PPRE <input type="checkbox"/> PRS <input type="checkbox"/> PAS <input type="checkbox"/> APDA <input type="checkbox"/> Psy. Scolaire <input type="checkbox"/> DESED <input type="checkbox"/> CLIS <input type="checkbox"/> ESI <input type="checkbox"/> ULIS <input type="checkbox"/> Dispo CL.A.S.S.E	
			<input type="checkbox"/> PPRS <input type="checkbox"/> PPRE <input type="checkbox"/> PRS <input type="checkbox"/> PAS <input type="checkbox"/> APDA <input type="checkbox"/> Psy. Scolaire <input type="checkbox"/> DESED <input type="checkbox"/> CLIS <input type="checkbox"/> ESI <input type="checkbox"/> ULIS <input type="checkbox"/> Dispo CL.A.S.S.E	
			<input type="checkbox"/> PPRS <input type="checkbox"/> PPRE <input type="checkbox"/> PRS <input type="checkbox"/> PAS <input type="checkbox"/> APDA <input type="checkbox"/> Psy. Scolaire <input type="checkbox"/> DESED <input type="checkbox"/> CLIS <input type="checkbox"/> ESI <input type="checkbox"/> ULIS <input type="checkbox"/> Dispo CL.A.S.S.E	

PPRS/PPRE : Programme Personnalisé de Réussite Scolaire / Educative PRS : Programme de Remédiation Scolaire PAS : Projet d'Aide Spécialisée
 CL.A.S.S.E : Classe d'Aide à la Socialisation et à la Scolarisation à dominante Educative APDA : Adaptations et aménagements Pédagogiques pour les Difficultés d'Apprentissage

Comment renseigner le PPRS ?

Le document présenté a pour objectif d'aider à la réflexion et à la construction du PPRS, dont le modèle est disponible sur le site de la DENC.

(feuille à répéter et compléter par année de classe)

Classe :	Ecole :	date :	durée prévue :
Domaines :			
Situation actuelle A partir des Obstacles observés (qu'est-ce qui fait obstacle à l'apprentissage ?) et des Réussites de l'élève (points d'appuis), quelle Capacité est visée (L'élève devra être capable de ...)	Mise en œuvre des actions dans la classe / en décloisonnement Brève description : outils, modalités de l'aide (rituels, ateliers, différenciation en classe, activité libre, support numérique), durée, fréquence, cf. cahiers ...	Actions de la famille auprès de l'enfant à la maison, en lien avec l'école	Actions des partenaires (si effective) : (par exemple cocher prises en charges extérieures / description actions DESED) Cocher si nécessaire : <input type="checkbox"/> Ortho. <input type="checkbox"/> Psy.

1. Domaines :

Langage oral : participer à un échange oral
articulation, syntaxe, expression, communication

Langage écrit : lire et écrire
phonologie, fluence, compréhension, vocabulaire, syntaxe, maîtrise de la langue

Mathématiques :
Connaissance des nombres ;
Opérations et calculs ;
Résolution de problèmes / raisonnement ;
Grandeurs et mesures
Structuration spatio-temporelle/ Géométrie

Méthodologie : attitude face à la tâche, organisation, autonomie, stratégies...

Vivre ensemble en classe : motivation, attention / concentration / mémorisation, relations aux autres

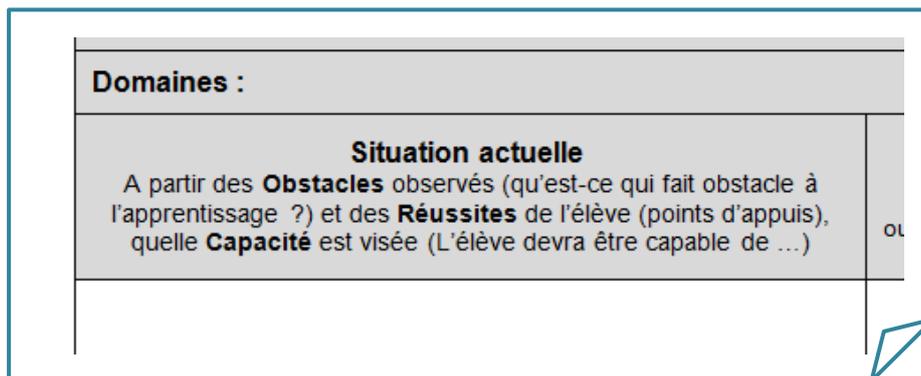
Vivre ensemble dans l'école : isolement, repli, agressivité...

- Quelles sont les difficultés rencontrées ?
- Dans cette liste, quelles sont les 3 difficultés qui apparaissent prioritaires ?
- Sur laquelle de ces trois, une action courte peut-elle être la plus efficace, garantir une réussite ? *privilégier un domaine à la fois. Toutefois, si l'engagement de deux domaines apparaît réalisable, évaluable et potentiellement porteur de réussite à l'issue du PPRS, on pourra les retenir tous les deux.*

2. Durée du PPRS :

L'action massée est une clé de réussite. Cela signifie que le PPRS doit être réduit dans le temps (**4 à 7 semaines maximum**) et que les capacités travaillées doivent être entraînées le plus régulièrement possible : **au quotidien** autant que possible, au minimum 3 fois dans la semaine.

3. Situation actuelle



Décrire en 3 étapes, la situation de l'élève

Ce qui fait obstacleet les points d'appui (réussites)...		...pour viser des capacités ciblées.	
aux apprentissages	à la vie de classe	aux apprentissages	à la vie de classe	d'apprentissage	de vivre ensemble

Obstacles :

Décrire ce qui est difficile vis-à-vis du domaine ciblé. Caractériser ce qui empêche ou gêne l'apprentissage.

Compléter avec les éventuels obstacles liés à la méthodologie ou au vivre ensemble qui peuvent interférer avec les champs disciplinaires fondamentaux.

- Qu'est-ce qui est particulièrement résistant dans le domaine ciblé ?
- Qu'est-ce qui gêne le rythme de l'apprentissage ?
- Qu'est-ce qui fait obstacle dans le champ méthodologique ?
- Qu'est-ce qui fait obstacle dans le champ du vivre ensemble ?

Réussites / Points d'appui :

Décrire ce que sait faire l'élève sur le domaine ciblé, les points sur lesquels on peut s'appuyer.

- Qu'est-ce qui est acquis dans le domaine ciblé ?
- Qu'est-ce qui est réalisé avec de l'aide, des outils ?
- Qu'est-ce qui peut aider dans le champ méthodologique ?
- Qu'est-ce qui peut aider dans le champ du vivre ensemble ? (peut travailler avec un autre élève, est capable d'autonomie sur une activité numérique...)

Capacités ciblées :

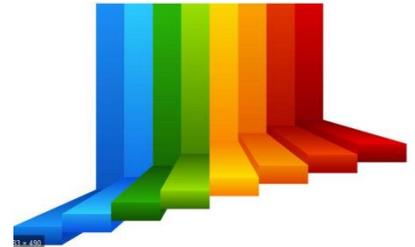
Se fixer maximum **3 capacités ciblées**. Elles seront **réalistes, réalisables, évaluables et porteuses de réussite potentielle** sur la durée du PPRS.

Il s'agira de privilégier, dans un premier temps, parmi plusieurs capacités visées celle qui sera la plus facile à atteindre pour l'élève. C'est en développant chez lui un sentiment de compétence que l'on parviendra à lui faire changer de regard sur lui-même.

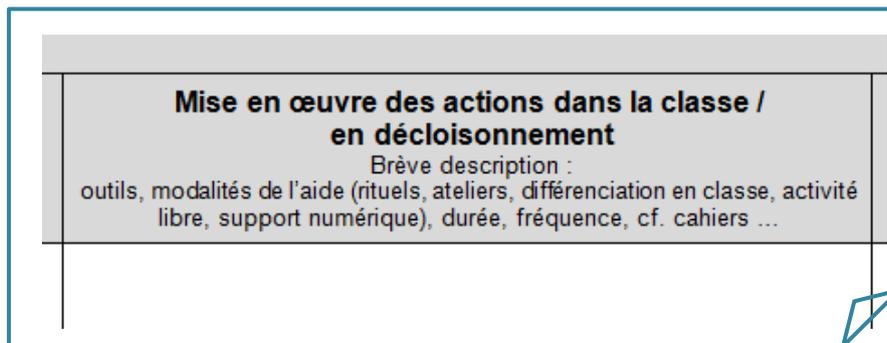
Attention !

Se méfier des capacités très génériques (ex. connaître ses tables, encoder des mots, lever le doigt pour demander la parole) qui sont la plupart du temps irréalisables dans le temps donné. Favoriser la fragmentation des capacités : plus la marche est réduite, plus elle a de chance d'être franchie avec succès.

- Que doit-être capable de faire l'élève pour progresser significativement dans le domaine ciblé en 5 semaines ?
- Comment sera évalué son progrès ?
- Comment s'assurer de son succès ? *Je ne compte pas seulement sur son changement, je m'assure que l'élève va pouvoir réussir en mettant des moyens à disposition (outil, modalité de travail...).*



4. Mise en œuvre des actions



- **En classe, par l'enseignant(e) :**

- Quels rituels favoriseraient les capacités visées ?
- Quels outils ? *les outils sont d'autant plus efficaces qu'ils sont co-construits avec l'élève. Penser à les solliciter dans le cours de la séance.*
- Quels outils numériques complémentaires ? *au-delà de l'application choisie, anticiper le temps de découverte et d'appropriation de l'outil pour un usage autonome le plus régulier possible.*
- Quelles activités libres ? *jeux, cartes, manipulations...*
- Quelles adaptations ? *cf. ressources « adaptations » sur le site de la DENC : APDA, mallette attitudes divergentes, accueillir un élève en situation de handicap...*

Modalités de travail

✓ Avant de pouvoir être réalisés/utilisés en autonomie, ces supports doivent être appropriés. Il est souvent difficile d'isoler un temps spécifique avec l'élève concerné pour entraîner cette appropriation. **Privilégier autant que possible une appropriation par le groupe classe / sous-groupe de la classe.**

✓ L'accompagnement de proximité est également une modalité de travail qui favorise le passage de caps difficiles : le travail en ateliers, en plan de travail, le tutorat explicite sont autant de modalités qu'il peut être pertinent de mettre en œuvre sur la durée du PPRS.

- **En décroisement, en équipe :**

Les actions peuvent être poursuivies par les collègues dans le cadre des décloisonnements.

- Quel projet d'équipe peut être un levier efficace pour les capacités ciblées ?
Ex. : atelier d'éducation physique en lien avec le vivre ensemble, projet de correspondance en lien avec les compétences d'écriture.
- Quels attendus seront spécifiquement identifiés sur ce temps de décloisonnement ?
Ex. : l'élève devra être capable de maîtriser sa frustration face à la difficulté ☞ l'élève aura réussi quand il sera capable de persévérer 3 fois sur une action motrice échouée en séance de gymnastique (roulade, roue, équilibre)
- Comment le maître en charge de l'atelier est-il informé des attendus spécifiques et contribue-t-il au progrès ?
Le degré d'exigence doit correspondre précisément aux compétences mobilisables par l'enfant engagé dans son PPRS. L'implication du maître permettra de définir les réajustements porteurs de sens.

5. Actions de la famille

Actions de la famille auprès de l'enfant à la maison, en lien avec l'école	Actions des partenaires (si effective) : (par exemple cocher prises en charges extérieures / description actions DESED)
	Cocher si nécessaire : <input type="checkbox"/> Ortho. <input type="checkbox"/> Psy.

Les parents sont les responsables légaux de l'enfant, et leur mission éducative est première.

Concernant les actions de la famille dans le PPRS, elles sont donc essentielles pour :

- redonner à la famille un pouvoir d'agir sur la situation de fragilité que vit leur enfant ;
- consolider le lien école-famille : sa solidité est un facteur de réussite scolaire pour l'enfant.

Les actions de la famille sont TOUJOURS co-établies. Il ne peut être question que l'école prescrive des actions qui relèvent du champ de compétence parental. Ni même de déléguer aux parents des compétences scolaires à construire à la maison comme l'apprentissage des tables ou le travail de combinatoire.

Le PPRS a ici le rôle d'un outil qui permet de penser et agir avec les parents, et d'un contrat qui engage toutes les parties pour viser la réussite.

Réfléchir avec les parents :

- **Des actions auprès de l'enfant**

Après avoir présenté ce que l'école mettra en œuvre, inviter les parents à proposer des actions complémentaires. On repositionnera les propositions à caractère trop « scolaire » : il ne s'agit pas que la famille refasse la classe à la maison. On les réorientera sur un champ éducatif plus général, en contexte de vie à la maison ou d'activités périscolaires.

- Qu'est-ce qui pourrait être envisagé en complément de l'école, pour aider votre enfant à reprendre confiance en lui, à se sentir compétent (éviter l'impasse des punitions, des interdictions) ?
- Qu'est-ce qui pourrait être envisagé pour réduire sa fatigue ?
- Pour l'aider à être plus autonome ?

On pourra ainsi explorer les champs du sommeil, de la santé, de la valorisation.

Il conviendra de s'appuyer sur les propositions des familles, même si elles peuvent paraître simples dans une première lecture. Les points réguliers qui suivront seront autant d'occasion d'enrichir leur action. L'important est que les actions qui seront retenues soient mises en œuvre avec régularité.

- **Des actions en lien avec l'école**

- Comment se tient-on au courant mutuellement des progrès de l'enfant dans le cadre du PPRS ?
- Est-il nécessaire qu'un temps parents-élève-enseignant(e) soit organisé chaque semaine ?

6. Actions des partenaires

- **Partenaires de santé**

Est-ce que la bonne santé de l'enfant est questionnée ?

Si le comportement de l'élève alerte, il est peut-être temps de faire vérifier sa vue, ou son audition.

Des difficultés en phonologie peuvent également être liées à des rhumes fréquents ou un mouchage inefficace. Un bilan orthophonique peut également paraître pertinent. Il est important d'explorer les champs de santé qui pourraient être concernés par la problématique relevée.

- **DESED**

Quels conseils relèveraient du DESED pour ce PPRS (pour les adaptations envisagées, l'aménagement des espaces, les règles de vie, le matériel support...) ?

L'attention du psychologue scolaire est-elle requise ?

- **Conseiller pédagogique**

Quels conseils relèveraient du CP pour ce PPRS (pour des adaptations pédagogiques, des modalités de travail, des ressources alternatives...) ?

7. Amendement / bilan

Amendement / Bilan	
Constats :	
Amendements ou bilan : date :	
Poursuite par une demande d'aide : <input type="checkbox"/> spécialisée (DESED) <input type="checkbox"/> pédagogique (CPC) <input type="checkbox"/> Autre :	
Les parents ou représentants légaux :	s) :

Quand le PPRS doit être modifié, l'enseignant remplit la partie amendement. Il rédige un bilan succinct et propose des réajustements.

Le bilan final fait l'objet d'une rencontre avec la famille. Si le PPRS n'a pas porté ses fruits malgré les amendements, l'enseignant peut solliciter une aide pédagogique complémentaire ou l'aide du DESED. Cette dernière perspective est à évoquer avec la famille. Après accord des parents, l'enseignant rédige une demande d'aide spécialisée.

Attention ! La sollicitation du DESED ne signifie pas qu'il ne doit plus y avoir de PPRS ou de remédiation au sein de la classe.

En conclusion

Vous venez de terminer la lecture de ce document. Peut-être qu'il vous semble que vous faites déjà ce travail d'analyse et de réponses, et qu'il n'est pas nécessaire de le formaliser par un PPRS.

Quel est l'intérêt de porter cette réflexion sur le papier ?

Le PPRS est un document écrit, qui laisse trace et permet la contractualisation. C'est :

- la mémoire d'une situation à un instant t ;
- un support de qualification et de suivi des objectifs visés (choix, indicateurs de progrès) ;
- un memento pour les adaptations et les outils à mobiliser,
- un engagement pluri-partenarial,
- une passerelle, trace des choix et des stratégies mises en place pour le collègue de l'année suivante.